

## **Liste des pièces nécessaires pour une procédure devant le Juge aux affaires familiales (autorité parentale, droit de visite et d'hébergement, résidence, pension alimentaire ...)**

### **1. Pièces relatives à l'état civil des parties**

*Si vous êtes en demande :*

- 2 exemplaires originaux de la copie intégrale de l'acte de naissance du parent demandeur, de moins de trois mois,
- 2 exemplaires originaux de la copie intégrale de l'acte de naissance du (des) enfant(s) concerné(s) par la demande, de moins de trois mois,

*Dans tous les cas :*

- Justificatif relatif à la situation familiale du parent demandeur (célibataire, concubinage, mariage)
- Copie du (des) livret(s) de famille,
- Copie de la pièce d'identité du parent qui fait la demande (passeport, carte d'identité ...),

### **2. Décisions de justice** (selon votre cas) :

- Copie du jugement de divorce ou de séparation de corps,
- Copie de toute autre décision de justice ayant un lien avec votre situation familiale (ex : garde d'enfants) ou la fixation de la pension alimentaire

### **3. Pièces relatives à votre situation et à celle de votre foyer :**

- Dernier avis d'imposition ou dernière déclaration des revenus du foyer,
- Copie des 3 dernières fiches de paie ou justificatifs de revenus du parent demandeur,
- Copie des 3 dernières fiches de paie ou justificatifs de revenus du compagnon (en cas de concubinage) ou du conjoint (en cas de remariage),
- Copie des justificatifs des prestations sociales que vous percevez (ex : CAF),
- Copie des contrats de prêts communs, échéanciers ou tableau d'amortissement (crédit à la consommation, prêt automobile, prêt immobilier ...),
- Justificatif de toutes les dettes du foyer,
- Justificatifs de domicile (facture EDF, contrat de bail ...),
- Copie du contrat de bail d'habitation si vous êtes locataire (s),
- Justificatifs de chaque charge du foyer : assurance, téléphone, eau, gaz, téléphone, internet ...

- Justificatifs / documents relatifs à l'éducation et à l'entretien des enfants (scolarité, activités extra scolaires, frais d'habillement, cantine...),
- Justificatifs / documents relatifs aux conditions d'accueil de l'enfant en cas de demande de garde alternée ou de garde exclusive,
- Justificatifs / documents concernant votre budget et votre situation professionnelle,
- De manière générale, tous les justificatifs ou documents relatifs à vos charges et ressources,
- Justificatifs / documents concernant les changements intervenus depuis le dernier jugement,
- De manière générale, tout autre document que vous jugerez utile.

#### **4. Pièces relatives à la situation de l'autre parent ou de son foyer :**

- Justificatifs / documents concernant sa nouvelle situation familiale ou professionnelle,
- Justificatifs / documents concernant la capacité d'accueil de l'autre parent,
- Justificatifs / documents concernant son budget,
- De manière générale, les justificatifs / documents concernant ses charges et de ses ressources.